

La Plaine sur mer

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS n°3 du 29/09/2023

**Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de La Plaine-sur-Mer
29 septembre 2023**

**Membres participants 10 – présents 7 – votants 9
Majorité absolue 5**

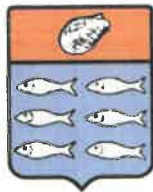
Ordre du jour :

1. *Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 23 juin 2023*
2. *Aides facultatives – Dossier n°9-2023*
3. *Aides facultatives – Dossier n°10-2023*
4. *Aides facultatives – Dossier n°11-2023*
5. *Aides facultatives – Dossier n°12-2023*
6. *Aides facultatives – Dossier n°13-2023*
7. *Aides facultatives – Dossier n°14-2023*

Informations diverses :

- Situations sociales signalées
- Communications diverses

Point budgétaire au 29 septembre 2023					
DEPENSES					
Année 2023	Budget voté	Budget réalisé		Reste à réaliser	
Bons alimentaires	3 000,00 €	2 403,00 €	80%	597,00 €	20%
Aides financières	2 000,00 €	963,90 €	48%	1 036,10 €	52%
RECETTES					
Année 2023	Budget voté	Budget réalisé			
Dons	0 €	730 €			



La Plaine sur mer

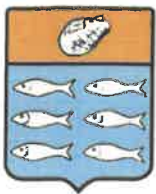
COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS n°3 du 29/09/2023

Point n°1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration.

EXAMEN DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Ordre	Typologie famille	Situation	reste à vivre	Objet de la demande d'aide	Montant de l'impayé	aides et apurement	Montant de l'aide sollicitée auprès du CCAS
9	Famille monoparentale	Chômage	6,13 €	Facture EDF	978,81 €	Associations caritatives : CR : 150€ SCC : 150€ RESO : 250€ Total : 550€	à l'appréciation de la commission
10	Famille monoparentale	En CDI	11,62 €	Facture EDF suite dégâts sur pompe à chaleur	1 590,20 €	asso caritatives : CR : 200€ SCC : 200€ RESO : 250€ Total : 550€	300,00 €
11	Famille		non calculé	Facture Animation Jeunesse	32,11		32,11 €
12	Famille monoparentale	En arrêt de travail	-1,44 €	2 échéanciers de la mutuelle	86 €		86 €
13	Famille monoparentale	En arrêt de travail	5,42 €	facture restauration scolaire	86,25 €		86,25 €
14	Famille monoparentale	RSA	8,58 €	impayés eau	676,17 €	FSL : 350€	326,17 €



La Plaine sur mer

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS n°3 du 29/09/2023

2023-17 – Aides facultatives Dossier n° 9-2023 (reste à vivre : 6.13€)

Madame la Présidente présente au conseil d'administration une demande d'aide financière sollicitée par Madame Elodie CHARRIER, travailleur social à l'Espace Départemental des Solidarités, pour une famille monoparentale.

Le conseil d'administration du CCAS décide d'attribuer à l'unanimité une aide financière à hauteur de 200€, sollicite l'association la Goutte d'eau à hauteur de 100€. Ces aides sont conditionnées par la reprise du travail par Monsieur. Si Monsieur n'a pas repris d'activité professionnelle, un rendez-vous auprès de Danièle VINCENT sera programmé pour en connaître la raison et valider les aides financières.

2023-18 – Aides facultatives - Dossier 10-2023 : reste à vivre : 11.62€

Madame la Présidente présente au conseil d'administration une demande d'aide financière sollicitée par Madame Claire PRIOU, travailleur social à l'EDS de Pornic, pour une famille monoparentale concernant une régularisation de facture EDF liée à l'utilisation de chauffage électrique en raison de la détérioration de la pompe à chaleur par sa voisine.

Le Conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité d'attribuer une aide financière à hauteur de 300€. L'association la goutte d'eau va être sollicitée pour une aide financière de 100€.

2023-19 – Aides facultatives - Dossier 11-2023 : demande aide financière animation jeunesse

Madame la Présidente du CCAS, présente au conseil d'administration une demande d'aide financière formulée par le CCAS pour un jeune garçon concernant une facture du service jeunesse.



La Plaine sur mer

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS n°3 du 29/09/2023

Le Conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité d'attribuer une aide financière de 32.11€

2023-20 – Aides facultatives - Dossier 12-2023 : reste à vivre : -1.44€

Madame la Présidente du CCAS, présente au conseil d'administration une demande d'aide financière formulée par le CCAS pour une famille monoparentale concernant une dette de cotisation de mutuelle.

Le Conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité d'octroyer une aide de 86€ pour la dette de cotisation de la mutuelle.

2023-21 – Aides facultatives - Dossier 13-2023 : reste à vivre : 5.42€

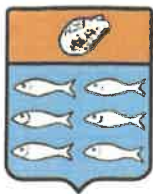
Madame la Présidente, présente une demande d'aide financière formulée par le CCAS pour une famille monoparentale.

Le Conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité de solliciter la goutte d'eau à hauteur de 86.25€

2023-22 – Aides facultatives - Dossier 14-2023 : reste à vivre : 9.64€

Madame la Présidente présente au Conseil d'administration, une demande d'aide financière formulée par Mme GUILBAUD, pour une famille monoparentale.

Le Conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité d'octroyer une aide financière de 226.17€ et solliciter l'association la goutte d'eau à hauteur de 100€ pour le solde de la facture d'eau.



La Plaine sur mer

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS n°3 du 29/09/2023

COMMUNICATIONS DIVERSES

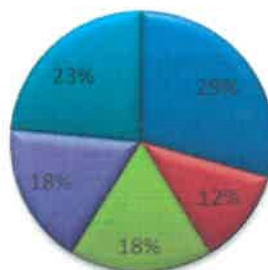
1) Situations sociales signalées

Suite CA du 23/06/2023

Ordre	Typologie famille	Situation	reste à vivre	Objet de la demande d'aide	Montant de l'impayé	aides et appuiement	Montant de l'aide sollicitée auprès du CCAS	Montant voté par le CA	Associations caritatives sollicitées après le CA
7	couple retraité	Invalidité	6,10 €	Facture EDF	518,95 €	Associations caritatives	173,00 €	173,00 €	
8	Famille	RSA et Intérimaire	10,86 €	Facture VEOLIA suite fuite	845,39 €	Tarif fuite eau appliquée	200,00 €	200,00 €	La Goutte d'Eau 100%
TOTAL							373,00 €	373,00 €	100,00 €

Répartition des situations sociales signalée de juin à septembre 2023

- Bons Alimentaires
- VIF (Violences Intrafamiliales)
- Associations caritatives sollicitées
- Personnes isolées/vulnérables
- Accompagnement administratif : CAF/CPAM/ASPA



2) Calendrier : rappel des dates des prochains conseils d'administration du CCAS :

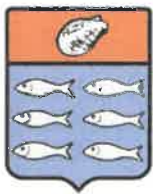
Le vendredi : 8 décembre 2023 de 10h30 à 12h30

3) Logements d'urgence gérés par l'association TRAJET :

Le logement d'urgence les Rosiers est actuellement occupé.

4) Logement d'urgence communal

Les deux logements d'urgence (les Ecumes de Mer, côté cour et les Coquelicots) sont occupés.



La Plaine sur mer

5) Les aînés en « Plaine réflexion »

La Commission Vie Sociale a souhaité initier un temps de partage le mercredi 21 juin 2023 auprès de personnes de plus de 60 ans pour prendre en compte l'expérience des aînés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

Dans un premier temps la Commission s'est servie du listing des personnes de plus de 75 ans (colis de Noël) pour avoir un échantillon des personnes âgées ainsi que les personnes des ateliers éco-citoyens.

Un autre temps de partage sera réalisé avec les personnes de plus de 60 ans.

Pour mener à bien cette réunion, des outils de communication ont été prêtés par le dispositif Ville Amie Des Aînés (VADA).

67 personnes se sont réparties autour de tables rondes pour réfléchir, s'exprimer, formuler leurs envies et leurs besoins sur 8 thématiques différentes :

- Le lien social et solidarité
- Information et communication
- Participation citoyenne
- Culture et loisirs
- Habitat
- Autonomie, services et soins
- Espaces extérieurs et bâtiment
- Transport et mobilité

Des cartes reprenant les thèmes ont été lues par des animateurs, dont le rôle était d'écouter et de retranscrire les idées des personnes.

Après des échanges constructifs, certaines personnes souhaitent continuer le travail amorcé. Danièle VINCENT, 1^{ère} adjointe, a précisé que les actions simples pouvant être mises en place rapidement, seront menées par la commission vie sociale, notamment la mise en place d'un café du matin, un jeu de loto, aller au cinéma, au théâtre....

Celles demandant plus de réflexion et de moyens, seront portées au niveau de l'agglomération.



La Plaine sur mer

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS n°3 du 29/09/2023

La commune de la Plaine-sur-Mer souhaite adhérer au dispositif Ville Amie des Aînés (VADA) afin de multiplier les actions en faveur des personnes âgées et/ou isolées.

6) Groupe d'activité solidaire : Journée du patrimoine à St Philbert de Grand-lieu

Le CCAS a organisé pour la deuxième année, en lien avec le CCAS de Pornic et les associations caritatives (Secours Catholique Caritas et RESO : Relais d'Entraide et Solidarité), une action solidaire lors de la journée du patrimoine du 16 septembre dernier. Les objectifs sont de maintenir le lien social, de rompre l'isolement, de favoriser la culture pour tous et la convivialité.

Cette journée s'est déroulée sur les communes de Saint Philbert de grand de Lieu et de Bouaye.

La commune a mis à disposition un minibus et une voiture permettant le transport des personnes.

Le groupe de 32 personnes a visité pendant la matinée la maison du Pêcheur, un pique-nique a été pris dans une salle paroissiale, l'après-midi a été consacrée à la visite du musée de la maison du Lac de Grand lieu ainsi qu'à l'Abbatiale de St Philbert de Grand Lieu.

Un jeu de piste a été mené pour favoriser la cohésion de groupe.

Un goûter a été ensuite proposé pour clôturer cette journée.

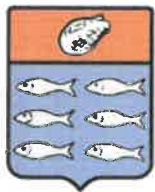
7) Action de prévention : dépistage auditif gratuit

Le CCAS travaille en partenariat avec Mutualia, une des trois mutuelles d'accès aux soins santé pour tous.

Une action de prévention et de sensibilisation sur l'audition est proposée par Audika, le 17 octobre 2023, salle des Marronniers.

8) Ateliers citoyens :

La commission municipale « vie sociale » orchestrée par Danièle VINCENT reprendra pour la troisième année consécutive, les ateliers citoyens écoresponsables.



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS n°3 du 29/09/2023

La Plaine sur mer

Vous avez envie de partager un peu de votre temps, faire des rencontres, créer de toutes pièces les décorations de Noël qui décoreront le bourg de notre commune ? Alors ces ateliers sont faits pour vous. Nous vous donnons rendez-vous chaque samedi matin, de 9h00 à 12h00, à l'Ormelette, à partir du 30 septembre au 25 novembre 2023.

Une réunion préparatoire a été programmée le samedi 9 septembre à 10h30 au centre associatif de l'Ormelette.

9) Action de prévention : 100% santé.

Le CCAS travaille en partenariat avec MBA, une des trois mutuelles d'accès aux soins santé pour tous.

Une action collective le 100% santé et les nouvelles dispositions 2023 relatives aux prothèses, perruques... aura lieu le jeudi 16 novembre 2023 de 15h à 17h00, salle des Loisirs, rue de Préfailles

La Plaine-sur-Mer, le 29 septembre 2023,

La Présidente,

Séverine MARCHAND.

